



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

International Committee of Military Medicine
Reference Centre of Education of
International Humanitarian Law and Ethics
Medical Services Directorate

Annonce du cours

22ème Cours de Droit International des Conflits Armés (DICA)
&
10ème Cours Military Medical Ethics in Times of Armed Conflict
(MME)
du Comité International de Médecine Militaire (CIMM)



s'adresse au personnel médical militaire, aux officiers militaires médico-légaux et aumôniers

mandaté par le **Comité International de Médecine Militaire (CIMM)**

organisé par le directeurat des Affaires sanitaires de l'Armée Suisse

28 août au 01 septembre 2022
Spiez, Suisse

22ème Cours de **Droit International des Conflits Armés (DICA)**

du Comité International de Médecine Militaire (CIMM)

28 août – 01 septembre 2022 à Spiez, Suisse

Le Comité International de Médecine Militaire, le Centre de référence CIMM pour l'éducation du droit humanitaire et d'éthique et le Directorate des Affaires sanitaires de l'Armée Suisse souhaite offrir au personnel médical militaire, aux officiers militaires médico-légaux et aumôniers.

Cours International des Conflits Armés (DICA)

- de mettre en évidence les responsabilités du médecin, de l'officier sanitaire ou du fonctionnaire dans le domaine sanitaire face à l'utilisation du Droit International des Conflits Armés ainsi qu'à son instruction.

Le cours a pour but

- de développer le personnel sur leurs responsabilités médicales et spirituelles du Droit International Humanitaire;
- de familiariser les participants avec le Droit International Humanitaire;
- d'établir les corrélations du Droit International Humanitaire avec la mission sanitaire;
- de discerner les chances, mais aussi les limites du Droit International des Conflits Armés dans le cadre d'opérations militaires;
- de distinguer les problèmes actuels et les défis du Droit International Humanitaire et d'éthique médicale en incorporant des opérations pour la sauvegarde de la paix, d'analyser et de rechercher des solutions possibles;
- de motiver les participants à percevoir leur part de responsabilité quant à l'instruction dans le domaine du Droit International Humanitaire dans leurs pays.

Finalités de l'enseignement et de la formation sur le Droit International des Conflits Armés (DICA)

- Conventions de Genève
- Leurs protocoles additionnels
- Convention de Hague
- Autres sources du Droit International Humanitaire

Langage du cours

- Les langues officielles du cours seront l'anglais et le français. Les conférences seront tenues en anglais avec une traduction simultanée en français.
- Le cours en ligne sera uniquement en anglais.

10ème Cours **Military Medical Ethics in Times of Armed Conflict** (MME)
du Comité International de Médecine Militaire (CIMM)

28 août – 01 septembre, 2022 à Spiez, Suisse

Le Comité International de Médecine Militaire, le Centre de référence CIMM pour l'éducation du droit humanitaire et d'éthique et le Directorate des Affaires sanitaires de l'Armée Suisse souhaite offrir au personnel médical militaire, aux officiers militaires médico-légaux et aumôniers ainsi qu'à d'autres membres intéressés des Forces Armées un

Cours sur la médecine militaire de l'éthique et du droit international des conflits armés visant à

- permettre aux participants de reconnaître et d'analyser les situations que présentent les dilemmes éthiques et moraux lors de déploiements militaires contemporains;
- qualifier les participants à prendre de bonnes décisions sur l'égalité et l'éthique lors de situations où les compétences en matière de droit international et l'éthique sont pour le moins adéquates.

Le cours

- établit des connexions d'éthiques fondamentales sur la loi humanitaire;
- illustre le rôle d'éthique difficile entre le soldat et le médecin;
- familiarise les participants au cours à l'approche des situations et des dilemmes éthiques difficiles en leur enseignant un cadre pour la prise de décision éthique;
- reconnaît et analyse les problèmes et les défis liés au droit international humanitaire et éthique médicales militaires dans le cadre des opérations militaires, y compris les opérations de maintien de la paix en cours, et permet d'identifier les solutions possibles;
- motive les participants au cours à reconnaître leur responsabilité de formation et de diffusion du droit international humanitaire et de l'éthique.

L'enseignement et la formation met l'accent sur l'éthique

- Prise de décisions éthiques en médecine militaire d'éthique
- Les fondations éthiques du droit international humanitaire

Le cours présuppose

- une solide connaissance des normes fondamentales du droit international humanitaire (les Conventions de Genève et leurs Protocoles additionnels) sur le niveau enseigné dans les cours CIMM DICA.

Langage du cours

- La langue officielle du cours est l'anglais.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre page internet → <http://www.melac.ch>

Informations générales (cours A et B)

1. Date et lieu du cours A et B

Le cours débutera officiellement le dimanche **28.08.2022, à 08h00**, à "Hotel Seaside", Schachenstrasse 43, CH-3700 Spiez, et terminera le **01.09.2022 à 22h00** après la cérémonie de clôture officielle.

2. Transport

2.1

L'enregistrement se fera le **26 ou 27 août 2022**. Un service de piquet en vue du transport depuis l'aéroport sera organisé, pour ces deux dates, jusqu'à l'Hotel Seaside de Spiez.

Les participants devront patienter jusqu'à ce que le service de piquet pour le transport soit prêt pour le transit avec d'autres personnes, **cela est possible seulement après communication écrite au moyen du «pickup schedule» adressée au secrétariat du cours avec date, heure d'arrivée et no de vol.**

Point de rencontre: les participants seront attendus par notre personnel à la sortie du terminal.

2.2

Transports de retour pour l'aéroport seront organisés seulement par nos soins le **02 septembre 2022**.

2.3

Pour ceux-ci qui voyagent en train ils seront attendus à la gare de **Spiez ou Berne**.

Internet: <http://fahrplan.sbb.ch/bin/query.exe/en>

3. Inscription

Veuillez avoir sur vous une **copie de votre passeport** dès votre arrivée à la réception ceci en vue du votre inscription.

4. Tenue

Voyage:	tenue civile (le port d'uniforme n'est pas autorisé pour entrer en Suisse)
Pendant le cours:	uniforme, tenue de travail (en salle de classe)
Cérémonie d'ouverture et de clôture:	tenue de sortie ou uniforme de gala

Pour obtenir l'autorisation de porter l'uniforme en Suisse, chaque participant doit prendre contact avec l'autorité compétente **de son pays**.

5. Passeport et visa

Un passeport ou une carte d'identité, si nécessaire un visa valable pour toute la durée du cours est indispensable pour entrer en Suisse. Les participants qui doivent obligatoirement présenter un visa, devront s'adresser à temps aux autorités compétentes de leur pays. Veuillez-nous adresser votre demande avec copie du passeport, **au plus tard 4 semaines avant le début du cours**, ceci en vue de l'obtention de la lettre de demande qui sera transmise à l'Ambassade Suisse de votre pays respectif.

Si toutefois vous n'avez pas de visa avant de quitter votre pays pour la Suisse, prière d'informer immédiatement le secrétariat du cours.

6. Information media

Si vous souhaitez vous adresser aux médias ainsi qu'à un large public, veuillez demander une permission officielle de vos Forces Armées, pour pouvoir discuter du contenu de ce cours et de vos activités dans la fraction LOAC de votre pays.

7. Logement

Le logis est réservé à l'Hotel Seaside à Spiez; le cours aura lieu au même endroit.

Hotel Seaside
Schachenstrasse 43
CH- 3700 Spiez
<https://www.hotel-seaside.ch/fr>

Le cours s'adresse seulement aux participants après réception de la lettre de confirmation; aucun accompagnement (famille, ami, etc.) n'est autorisé. Si toutefois ceci s'avère, veuillez prendre note qu'aucun programme spécial n'est prévu. Les participants doivent nous envoyer également une formule d'inscription de telle manière que les réservations puissent être faites.

8. Paiement

Les participants au cours doivent prendre en charge tous les frais de voyage et participer au forfait obligatoire de **CHF 1250.00 (du 27 août au 02 septembre: 7 jours / 6 nuitées)**. Dans ce montant sont compris: le logis, la nourriture, les boissons sans alcool et les pauses cafés.

En supplément les frais du cours: **CHF 80.00**.

Le montant susmentionné devra être payé (en CHF soit en comptant ou par carte de crédit) à la chancellerie le jour d'arrivée à Spiez.

Participation en ligne

Prix du cours pour la participation en ligne: **CHF 50.00**.

Les participants prennent en charge leurs frais de voyage vers et depuis la Suisse.

Les visites d'ordre culturel, excursions ainsi que la documentation du cours sont offertes par la Confédération helvétique.

9. Assurance / Obligation

Le service médical de base est fourni gratuitement. Chaque participant doit posséder sa propre assurance maladie, accident et responsabilité civile.

10. Formulaire d'inscription

⇒ lien du formulaire: <https://forms.melac.ch/index.php?r=survey/index&sid=958696&lang=en>

délai: **30 juin 2022**

11. Pick-up schedule

⇒ **annexe 2**

Délai: **15 août 2022**. Prière de respecter le délai d'inscription sinon la participation ne pourra pas être garantie.

12. Secrétariat du cours

Medical Services Directorate, Mrs Pauline Déneraud, Worblentalstrasse 26, CH-3063 Ittigen

E-mail: mme-loac.astab@vtg.admin.ch

Phone + 41 58 489 09 77

Numéro téléphonique dès le 25.08.22: 0041 (0)79 781 55 25

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter:

<http://www.melac.ch> <http://www.cimm-icmm.org>